



MICROTEL MULTIMEDIA

**Confédération Française des Fédérations
et Associations de Microinformatique,
Télématique, Réseaux et Multimédia.**
187 Avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULÊME
www.microtel-clubs.fr
microtel.multimedia@wanadoo.fr

Enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le N° W161003279

Procès Verbal de l'Assemblée générale du dimanche 31 mars 2019 de 9h30 à 10h30 A La Chataigneraie - Route André Mouly 15600 MAURS LA JOLIE

Ordre du jour:

1. Rapport Moral 2018
2. Rapport financier 2018
3. Projets 2019
4. Élection du Conseil d'Administration
5. Informations

1. RAPPORT MORAL 2018

Le président présente le rapport moral.

Après plus de quarante années d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Quarante ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le « zapping » semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi des règles intangibles.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas parfois l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes, et de loin, la plus ancienne des associations de ce type en France.

La modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation d'Internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces quarante et une années, tant sur le plan local, que régional et national.

Ce résultat n'est pas dû au hasard, mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent dans les associations, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

En me répétant comme chaque année, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est toujours que cela.

Plus de quarante ans après la première création, c'est-à-dire une génération et demie plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2018 a été la vingt et unième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la quasi-totalité des ressources est fournie par les cotisations de chacun des adhérents des clubs, complétée très modestement par les intérêts du livret.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minimale prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni via Internet, tous les mois sauf durant les vacances d'été, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> <http://portail.microtel-clubs.org> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il accueille aussi les informations sur les rencontres annuelles.

La Confédération a assuré intégralement pour la sixième année l'organisation des Rencontres Nationales. Le Conseil d'Administration s'est préoccupé de leur organisation avec le soutien financier de fédérations régionales et de Club, que tous ceux qui ont contribué à cette réussite en soient remerciés.

Ces Rencontres Nationales annuelles sont le support des Assemblées Générales, elles réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et, de ce fait, facilitent les échanges et les partenariats.

Ces Rencontres Nationales permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

Elles se sont tenues du 22 au 25 Mars 2018 au Village de Vacances Stella Maris - 376 Rue du Baillarquet 62780 STELLA PLAGÉ, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement des animateurs, au soutien de la Framif, de la Fédération nationale Amiposte. Notre assemblée générale a eu lieu pendant ces rencontres.

Les Fédérations régionales Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2018 par le Club de Gagny (93), un des clubs à effectif important de notre confédération. Ce club a préparé le challenge 2019, en alliant des questions liées à nos activités et des questions sur son territoire et celui qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de fédérations et clubs à la dotation des prix du challenge.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Denis BERTHOZ pour l'organisation du Challenge.

Jacques GOLDSCHNEIDER, Jean SAQUET, et leurs Fédérations et Clubs, pour leurs contributions à l'organisation de ces Rencontres.

François LECLUSE, Didier CLERMONTÉ, Jean SAQUET et Antoine VIEL pour leur travail sur le serveur confédéral.

Alain CHAUVAUD, Jacques GOLDSCHNEIDER et Philippe MANGON, pour la mise à disposition de serveurs facilitant les réunions de Conseil d'Administration.

Jean SAQUET et Yves CARTERON, pour leur travail de Secrétariat.

Pierre PUHARRÉ et Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

Sans oublier tous leurs conjoints qui discrètement les soutiennent dans leurs engagements.

Résolution N° 1 : L'Assemblée Générale a approuvé le Rapport Moral à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER 2018

Le trésorier présente le rapport financier 2018.

COMPTE D'EXPLOITATION 2018			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 586,42 €	Inscriptions Rencontres Nationales	16 064,00 €
Eau & Assainissement		Participations Fédérations & Clubs	1 850,00 €
Electricité		Cotisations-Adhésions	2 387,00 €
Fournitures	139,08 €	Intérêts Livret	114,59 €
Noms de Domaines	72,00 €		
Rencontres Nationales	16 993,00 €		
Subventions Lots du Challenge	1 539,27 €		
Frais Bancaires	80,40 €		
Excédent d'exploitation	5,37 €		
TOTAL	20 415,59 €	TOTAL	20 415,59 €

Les faibles écarts, constatés par rapport au budget prévisionnel, ont aboutit à un léger excédent d'exploitation.

Le Bilan reste sain, il permet d'envisager normalement l'avenir :

BILAN 2018			
ACTIF		PASSIF	
COMPTE CHEQUE	17 818,57 €	FONDS ASSOCIATIFS antérieurs	17 813,20 €
LIVRET	€	RESULTAT	5,37 €
TOTAL :	17 818,57 €	TOTAL :	17 818,57 €

Résolution N° 2 : L'Assemblée Générale a donné quitus au trésorier de sa gestion 2018 à l'unanimité.

3. COTISATION CONFEDERALE 2019 ET BUDGET PREVISIONNEL 2019

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2019.

BUDGET PREVISIONNEL 2019			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 600,00 €	Inscriptions Rencontres Nationales	16 000,00 €
Eau & Assainissement	60,00 €	Participations des Fédérations et Clubs	1 000,00 €
Electricité	100,00 €	Cotisations-Adhésions	2 000,00 €
Noms de domaine		Intérêts Livret	150,00 €
Fournitures	290,00 €		
Subventions Lots du Challenge	1 000,00 €		
Rencontres Nationales	16 000,00 €		
Frais Bancaires	100,00 €		
TOTAL	19 150,00 €	TOTAL	19 150,00 €

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra le soutien aux Fédérations et Clubs, avec en particulier l'organisation des Rencontres Nationales et la dotation des prix du Challenge, la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

Résolution N° 3 : L'Assemblée Générale a approuvé le montant de la cotisation confédérale 2019 et le Budget Prévisionnel 2019 à l'unanimité.

4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, le président remercie Daniel Mille pour son implication au sein du Conseil d'Administration de la Confédération durant plusieurs années.

Il remercie les autres membres sortants d'avoir bien voulu renouveler leur engagement, et accueille avec plaisir deux nouvelles candidates qui vont doubler les rangs féminins et étendre la représentation géographique du Conseil d'Administration.

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

Constantin ANGHELIDI	Animateur Microtel Gagny
Denis BERTHOZ	Animateur Microtel Gagny
Yves CARTERON	Directeur Technique de la Fédération Charentes Poitou
Jean-Jacques CHABERT	Trésorier de la Fédération Charentes Poitou
Alain CHAUVAUD	Président de la Fédération Charentes Poitou
Didier CLERMONTÉ	Membre de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Jacques GOLDSCHNEIDER	Président de la Fédération Ile de France
Philippe MANGON	Président de la Fédération Lotharingie
François LÉCLUSE	Président de Libre En Poche
Robert POIRIER	Vice-Président d'Amiposte 36 Châteauroux
Pierre PUHARRÉ	Secrétaire de la Fédération Ile de France
Jean SAQUET	Trésorier de la Fédération Normande
Marie-Claude SZEKANY	Membre du Bureau Collégial Microtel Montélier
Annie THEODET	Vice-Présidente du Cimas Saran
Valérie VAURES	Animatrice du Microtel Toulousain
Ginette VIDAL	Secrétaire du Microtel Toulousain
Antoine VIEL	Secrétaire de la Fédération Normande

Résolution N° 4 : L'Assemblée Générale a approuvé la liste de candidats présentée à l'unanimité.

5. INFORMATIONS

Les prochaines rencontres nationales auront lieu du 20 au 22 mars 2020 à l'Association de Vacances et de Loisirs Sweet Home 62 Avenue Charles de Gaulle 14390 Cabourg.

Le président lance un appel à projets pour les ateliers des prochaines rencontres,